

PROCES-VERBAL de la votation communale 27 septembre 2009

2. **OBJET :** B) en cas d'approbation du pont A) par le Corps électoral, un crédit d'engagement de CHF 1'180'000.-- pour la construction d'un parc souterrain de 31 places dans le bâtiment de l'école à journée continue et l'aménagement piétonnier de la place des services techniques jusqu'au croisement des rues du Temple et de Châtillon et de contracter éventuellement un emprunt de même montant ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre  
des électeurs

2913

Nombre de cartes de légitimation rentrées :

1144

Nombre total de bulletins rentrés :

1133

Blancs :

8

Nuls :

3

Suffrages valables :

1122

Nombre de **OUI** :

735

Nombre de **NON** :

387

Les résultats du scrutin sont proclamés publiquement. Un double du procès-verbal est adressé à la Préfecture du district de Courtelary.

Saint-Imier, le 27 septembre 2009

**AU NOM DU BUREAU DE VOTE**

Le Président :



Le Secrétaire :

